La mise en œuvre de la Convention de la Haye 1993 du point de vue des adoptés : constats et perspectives

MAI- 8ème Colloque sur l'adoption internationale - Mardi 14 novembre 2017

Céline Giraud, Présidente et co-fondatrice de la Voix des Adoptés

Des objectifs louables, une réalité plus nuancée, des conséquences contrastées

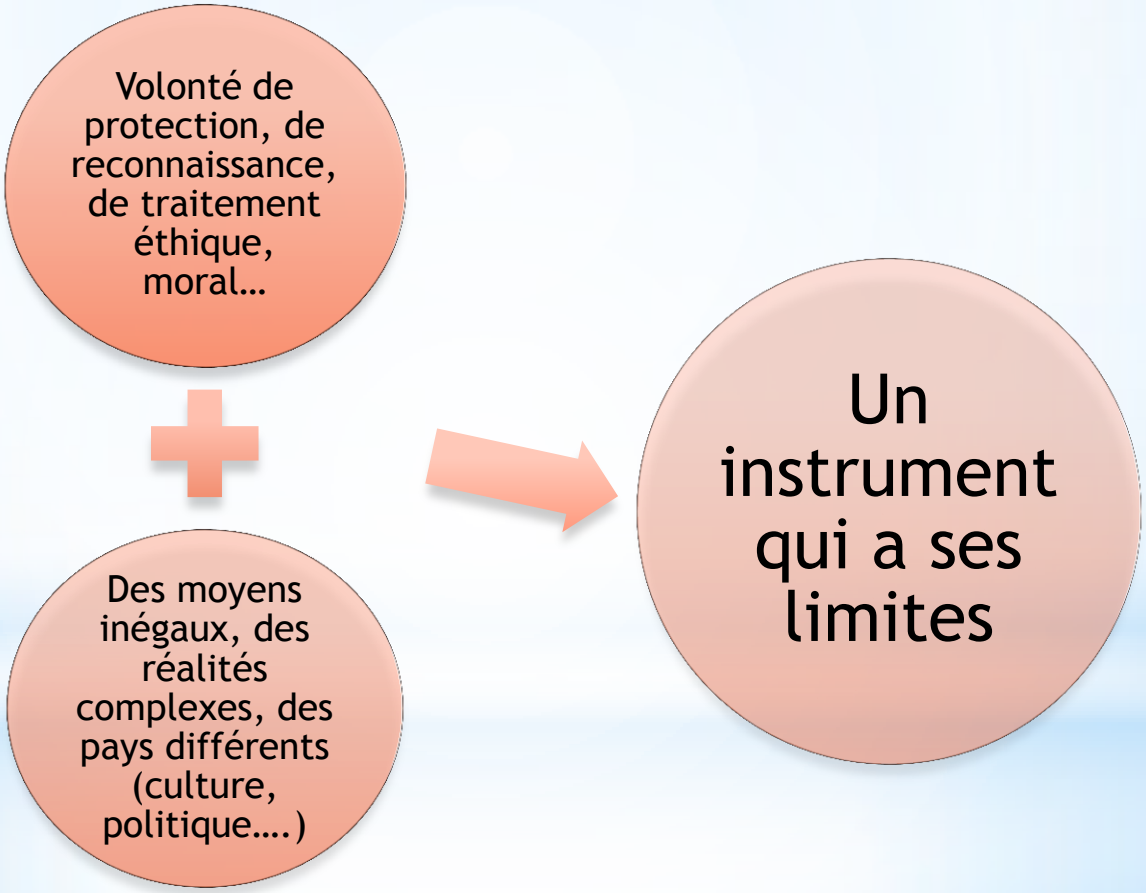

Une volonté des acteurs d'aller plus loin?

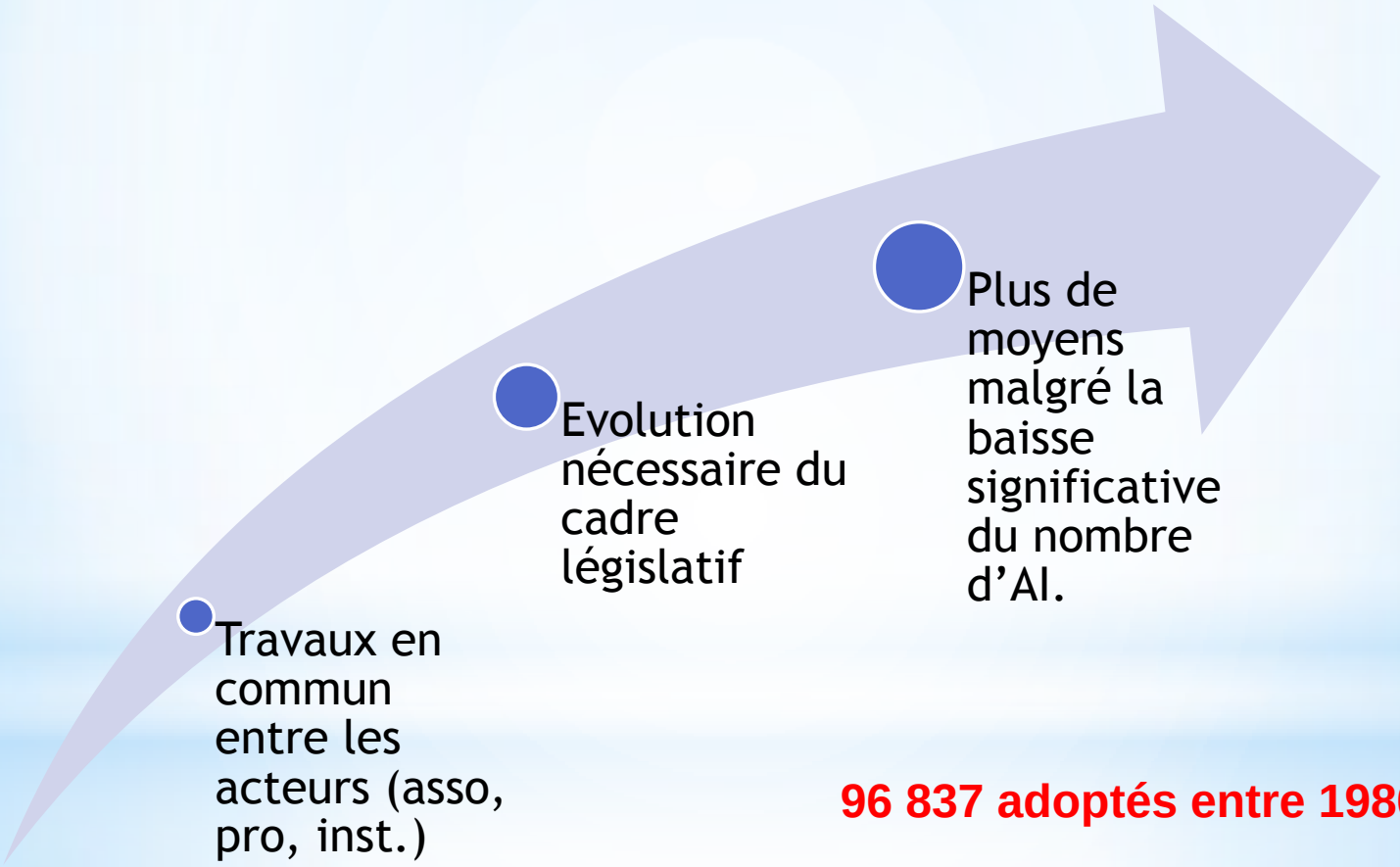

96 837 adoptés entre 1980 et 2016

La post-adoption: améliorer les pratiques

Accompagnement

- Un parcours apprécié dans sa globalité (adopté enfant, ado, adulte)
- Un soutien identifié et connu des personnes adoptées

Prise en charge

- Une politique publique de prise en charge dans l'intérêt des personnes adoptées et dans le contexte actuel (réseaux sociaux, regard de la société, adoption homoparentale…)

Structures et professionnels

- Des structures dédiées
- Des professionnels formés et sensibilisés

La recherche des origines : une nécessité de coopération pérenne entre les deux pays

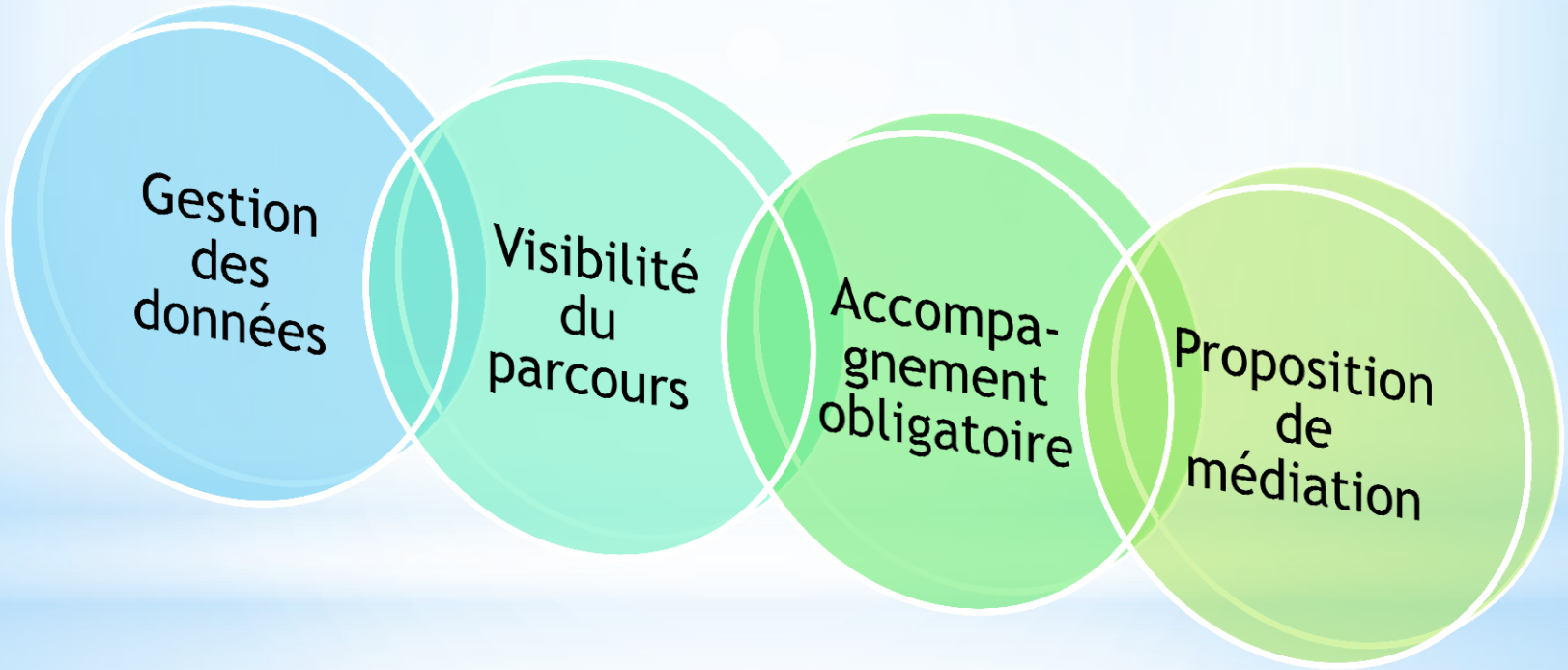

Les cas de dérives: ne fermons plus les yeux

- Quelle réponse juridique, sociale, psychologique, face à la découverte d'un cas de dérive avéré ?
- Comment conjuguer intérêt de l'enfant et reconnaissance des droits bafoués de la famille biologique ?
- Comment accueillir et gérer ces histoires spécifiques avec éthique et intégrité ?

Inscriptions : https://booking.myrezapp.com/fr/online/booking/step1/1788/7338

Et les adoptés hors CLH ?

* La CLH a-t-elle un effet rétro actif ?
* Quid des adoptés hors CLH ?
* Un traitement égalitaire et garant d'une volonté de traiter avec éthique chaque personnes ayant été adoptée quel que soit le contexte

Merci de votre écoute.

information@lavoixdesadoptes.com
www.lavoixdesadoptes.com